

bilan 2017

RAPPORT ANNUEL DES COMPTES

Une année contrastée.

Une légère diminution de nos charges

Après une hausse des charges d'exploitation de l'association de 4.5% en 2016, elles ont diminué de 3% en 2017 (426 589 € versus 440 186).

Cette diminution est essentiellement due à la baisse des dépenses de communication qui, à l'occasion du congrès national, ont été assumées cette année par la Fédération.

Il est important de noter qu'après des hausses constantes toutes ces dernières années, nos investissements en formation ont une nouvelle fois augmenté de 15% en 2017 (50 255 € versus 43 679 €), montrant notre dynamisme et notre attention prioritaire portée à la qualité de notre écoute.

Une diminution de nos recettes courantes

Pour un montant global de 429 497 € versus 450 798 € soit - 4.7%.

Le montant des dons particuliers a augmenté de 7% (226 802 € versus 211 110 €) compte tenu de quelques dons exceptionnels. Cette augmentation ne doit cependant pas cacher la baisse du nombre

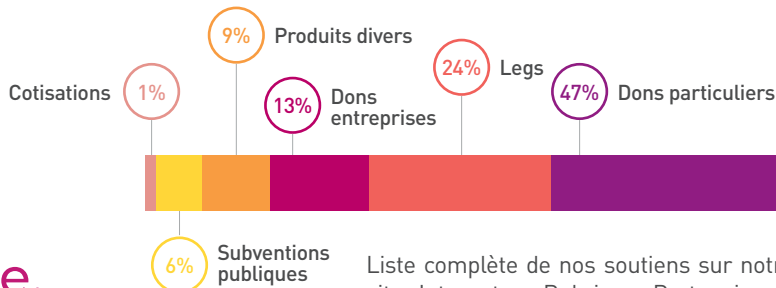
de nos donateurs et nous remercions tous ceux qui se mobilisent pour maintenir notre niveau indispensable de recettes.

MAIS, le montant de nos subventions a baissé en 2017.

Sur le plan des collectivités, nous devons cette année encore remercier de leur soutien la FDVA IDF (Fonds de développement pour la vie associative en Île-de-France, dépendant du Ministère de l'Education Nationale) et la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale pour Paris).

Nous assistons en revanche à la baisse continue des subventions départementales (12 652 € versus 15 910 €, soit -20%) et à la baisse de nos subventions d'entreprises, malgré les contributions significatives de la Fondation SNCF, de la Fondation Bouygues et de la Fondation EDF, que nous remercions chaleureusement.

Nous tenons également à remercier le Rotary Club de Paris Quai d'Orsay qui depuis plusieurs années soutient notre association à l'occasion d'un concert annuel organisé à notre profit.



Liste complète de nos soutiens sur notre site Internet > Rubrique Partenaires : <http://www.sosamitieidf.asso.fr/partenaires-sos-amitie-idf/>.

Un legs exceptionnel qui accroît nos recettes

Nous avons bénéficié en 2017 d'un legs exceptionnel de plus de 100 000€ et nous exprimons toute notre gratitude à cette donatrice. Ce legs nous permet à la fois de clôturer nos comptes de façon très positive et aussi d'envisager de nouvelles actions pour être encore plus présent et répondre à plus d'appels.

Nous remercions une fois de plus tous ceux qui ont contribué par leur générosité à maintenir et développer notre activité d'écoute 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 qui s'avère si importante pour sauver des vies. Naturellement la continuité de ces soutiens est indispensable pour pérenniser notre activité, en particulier avec nos nouveaux lieux d'écoute.

Ajoutons qu'en 2017, nos 280 bénévoles ont été présents à l'écoute 40 000 heures qui, si elles étaient effectuées par des salariés, représenteraient un coût annuel minimum d'un demi-million d'euros...

Un grand merci à eux aussi bien sûr !



Nos rapports financiers annuels sont consultables sur notre site. Celui de 2017 y figurera après leur validation par l'Assemblée Générale au mois de mai. <http://www.sosamitieidf.asso.fr/qui-sommes-nous/comptes-annuels/>

JE SOUTIENS S.O.S AMITIÉ



PAR INTERNET : Je donne directement en ligne sur le site : <http://www.sosamitieidf.asso.fr/don-en-ligne/>

PAR COURRIER : Je découpe ce bon et je le renvoie par courrier avec mon don à l'adresse suivante : S.O.S Amitié Paris Île-de-France - Services administratifs 7 rue Heyrault - 92100 Boulogne-Billancourt

OUI, je veux aider S.O.S Amitié Paris Île-de-France à lutter contre le suicide et le désespoir.

Je verse un don de

- 25€ 50€ (pour répondre à 10 appels de détresse)
 80€ 120€ Autre :

Je joins un chèque bancaire ou postal à l'ordre de " S.O.S Amitié Paris Île-de-France ".

Je recevrai en retour un reçu fiscal me permettant de bénéficier d'une **déduction d'impôts de 66%** du montant de mon soutien. Ainsi, un don de 50 euros ne me revient qu'à 17 euros.

Je souhaite recevoir des informations sur le soutien régulier

Mes coordonnées (à compléter) :

M. MME.

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Email

Pour nous aider dans notre communication, merci de bien vouloir nous préciser par quel moyen ce bulletin vous est parvenu :

- par notre mailing par un forum associatif par l'une de vos relations autre :



S.O.S
Amitié

Paris Île-de-France



Maxime BONIN

Président de S.O.S Amitié
Paris Île-de-France

UN IMMENSE DÉFI

Chers amis de l'association,

Cela fait maintenant bientôt 4 ans que j'assume la présidence de S.O.S Amitié Paris Ile-de-France.

En mai prochain, l'association élira un nouveau Président, une nouvelle équipe pour un nouveau mandat.

Ces 4 années ont été intenses et marquées par :

- l'ouverture de 2 postes d'écoute (Cachan et Paris Ouest)
- l'augmentation du nombre d'écotants (de 239 en 2013 à 280 en 2017)
- l'amélioration de l'accessibilité et de la disponibilité aux appelants par l'intégration de notre numéro au réseau national de S.O.S Amitié
- les évolutions profondes de la gouvernance de l'association (ouverture vers l'extérieur, renouvellement des mandats, démocratie participative)
- et notre consolidation financière.

Mais ce qui préoccupe, c'est l'ampleur des besoins. Malgré tous ces efforts, nous ne répondons qu'à 1 appel sur 5 et il ne faut pas oublier toutes les personnes en souffrance qui faute de nous connaître n'appellent pas S.O.S Amitié.

Combien de fois ai-je entendu : « Mais S.O.S Amitié

ça existe vraiment, je pensais que c'était uniquement dans le film Le Père Noël est une ordure ».

La tâche est immense alors que le suicide continue son décompte ininterrompu de près de 10 000 décès par an. S.O.S Amitié est un acteur majeur de la prévention du suicide, encore faut-il lui donner les moyens de se développer afin de remplir pleinement sa mission.

C'est évidemment grâce à vous que les choses avancent et que notre action progresse afin d'aider tous ceux qui en ont besoin.

Votre aide est précieuse et nous donne la force de relever un immense défi : permettre à chacun d'entre nous de bénéficier quand il le souhaite à tous moments du soutien de S.O.S Amitié.

Je vous remercie donc une nouvelle et dernière fois pour votre générosité et je retiendrai de ces 4 années le formidable élan de solidarité, d'entraide, d'espoir qui animent tous ceux qui œuvrent pour S.O.S Amitié : écotants bénévoles, permanents, psys de formation, sympathisants extérieurs...

L'aventure S.O.S Amitié s'arrête pour moi avec tout le bénéfice de l'apprentissage de l'écoute et de ces multiples rencontres. Il y a bien un avant et un après S.O.S Amitié.

Un grand merci à vous tous.



OBJECTIF 2018

Franchir le cap des 300 ÉCOUTANTS BÉNÉVOLES pour S.O.S Amitié Paris Île-de-France !

Une belle dynamique, à l'épreuve de nouveaux défis.

En 2010, l'association S.O.S Amitié Paris Île-de-France comptait 195 écoutants.

Fin 2017, elle en comptait 280, soit une progression de 43% sur 7 ans. Ces chiffres montrent notre vitalité.

Beaucoup d'efforts ont été entrepris : mobilisation des bénévoles pour des opérations de terrain, implication des équipes de responsables, investissements dans de nouveaux centres d'écoute, investissements en communication pour le recrutement et la formation des nouveaux écoutants...

Pourtant, malgré ces actions qui nous ont permis d'augmenter le nombre d'appels pris en charge de 6% par an, nous ne répondons encore qu'à un appel sur cinq.

L'ouverture de notre service d'écoute par internet s'il nous permet de toucher mieux les jeunes en souffrance, demande des compétences nouvelles, en nombre et en qualité.

2017, une année contrastée.

Nous avons enregistré 60 nouvelles adhésions en 2017, record absolu dans notre histoire, versus 45 en 2014, 50 en 2015 et 48 en 2016, années les plus importantes en nombre de remises de clés.

Toutefois, nous avons constaté pour la même période un nombre record de 58 départs dont les causes sont claires :

- La pyramide des âges : des écoutants qui se considèrent trop âgés pour continuer leur activité.
- Un engagement très exigeant : depuis quelques années, nous recrutons davantage de jeunes actifs, pour assurer l'avenir et la diversité de notre association. Mais pour certains, l'engagement s'avère difficile à intégrer à leur vie professionnelle et familiale. De plus, ces écoutants jeunes sont plus mobiles : des changements dans leur situation professionnelle et/ou personnelle les amènent, parfois, à quitter leur commune ou la région.

L'engagement 2018 : attirer, fidéliser pour encore mieux faire.

Comme toutes les autres associations, nous prenons conscience de l'évolution des conditions du bénévolat ; celles et ceux qui s'y engagent veulent moins de contraintes ou s'engagent pour moins longtemps. C'est pourquoi une commission d'écoutes a été créée en 2017 pour réfléchir à l'engagement que nous demandons aux écoutants : cet engagement est-il encore compatible avec le mode de vie actuel, notamment en Île-de-France ? (Cf. encadré sur le travail et les résultats de la commission engagement).

Ses conclusions et propositions ont été validées par le Conseil d'Administration et ont été mises en place au début de l'année 2018.

Objectif : recruter davantage d'écoutes et les fidéliser pour dépasser le nombre symbolique de 300 écoutants. Ce seuil nous permettra de mieux répondre à notre mission pour celles et ceux, si nombreux, qui ont besoin de notre écoute.

Compte tenu des départs qui resteront inévitables, cet objectif nécessitera de recruter et de former 90 écoutants en 2018. Le montant total de nos dépenses de formation est estimé à 59 000€, engagement majeur qui sera essentiellement financé par nos donateurs.



L'engagement des bénévoles : une réflexion et des décisions pour mieux faire

LE CONSTAT

La société change : les contraintes familiales et professionnelles, les effets de la pyramide des âges, l'évolution des comportements posent un problème au monde associatif dans son ensemble.

Dans ce contexte, l'engagement à S.O.S Amitié, longtemps reflet d'un choix partagé, est devenu un frein au recrutement comme à la fidélisation des bénévoles. En effet, une écoute par semaine et une écoute de nuit par mois ne sont pas toujours compatibles avec les disponibilités des personnes en activité professionnelle et/ou à responsabilités familiales.

LA DÉMARCHE

Le Conseil d'Administration a chargé, fin 2017 un groupe d'écotants d'examiner les conditions d'un assouplissement de nos règles sans altération du service rendu aux appelants. Ses conclusions et recommandations ont été validées par le Conseil d'Administration et constituent un nouveau cadre, plus adapté aux conditions de vie des bénévoles.

Les écotants ont désormais le choix entre plusieurs formules d'engagement :

- 40 écoutes annuelles (au lieu de 46),
en conservant le même nombre d'écoutes de nuit (10)
- 30 écoutes annuelles, dont 15 écoutes de nuit (+ 5)
- Les personnes disposant de plus de temps pourront augmenter le nombre de leurs écoutes selon leurs souhaits, comme elles le font déjà

L'accent est mis, dans tous les cas, sur les écoutes de nuit, particulièrement nécessaires.

LES RÉSULTATS ATTENDUS

En assouplissant l'engagement des bénévoles à l'écoute, nous augmenterons leur nombre et la qualité du service rendu. En dépassant le seuil des 300 écotants, nous répondrons à plus d'appels, notamment aux heures critiques. D'autres actions en préparation rendront l'engagement très exigeant à S.O.S Amitié encore plus utile et gratifiant. Elles visent notamment à valoriser l'expérience, optimiser les conditions techniques de l'écoute, améliorer la planification des plages horaires sensibles, accentuer la formation au plus près des besoins dans un monde complexe, difficile, et changeant.

Face aux changements sociétaux affectant le tissu associatif, S.O.S Amitié dispose de nombreux leviers d'action au service de sa mission.

Beaucoup à faire, voilà la raison de notre optimisme. Pour les écotants, l'écoute à S.O.S Amitié est une vraie chance, une expérience de vie passionnante et enrichissante. Pour celles et ceux qui nous appellent, un soulagement et souvent une lueur d'espoir et de confiance retrouvée...



La remise de clé ou Comment se passe l'intégration d'un nouvel écotant dans un poste d'écoute.

A S.O.S Amitié Paris Île-de-France, la formation initiale dure plusieurs mois.

Elle est à la fois constituée de journées où alternent la formation théorique avec des mises en situation animées par un/une psychothérapeute et des séances de 4 heures au centre d'écoute, encadrées par des écotants bénévoles formateurs.

A l'issue de cette formation, lorsque le stagiaire est considéré apte à l'écoute par ses formateurs, il est intégré comme membre actif de l'association : il devient alors « écotant ».

Cette intégration se concrétise par un acte symbolique : la remise de la clé du centre d'écoute. Elle lui permet de venir jour et nuit dans ce centre pour y assurer ses plages d'écoute et être présent aux séances de supervision, également animées par un psychothérapeute qui participe à la formation continue des écotants.

De même, lorsqu'un écotant quitte l'association, il rend officiellement sa clé qui sera ensuite confiée à un nouvel écotant. Ainsi va la chaîne de l'écoute S.O.S Amitié... qui dure maintenant en Île-de-France depuis 58 ans !